



CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription est prise en compte à réception de la fiche d'inscription accompagnée de 150 € à titre d'arrhes. Un guide Séjour avec toutes les informations pratiques vous sera alors envoyé trois semaines avant le séjour. Le solde sera à verser au plus tard le premier jour du séjour après réception de facture.

Le prix de chaque séjour comprend l'hébergement en pension complète, l'encadrement par des animateurs diplômés, les activités, l'assurance et les frais de dossier.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de votre part quel qu'en soit le motif devra nous parvenir par lettre ou par mail.

Celle-ci entraînera des frais selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant le départ : retenue de 50 € pour frais de dossier.
- Entre 30 et 15 jours avant le départ : retenue de la totalité des arrhes, soit 150 €.
- Moins de 15 jours avant le séjour : retenue de 75% du montant du séjour, soit 445 €.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (départ anticipé, renvoi pour comportement dangereux inacceptable).

En cas de force majeure (maladie, accident, problèmes familiaux graves...), un remboursement se fera au prorata temporis.

Dans le cas où le séjour ne pouvait se réaliser, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le séjour : l'intégralité des sommes versées vous sera alors restituée sans autre indemnité.

FRAIS MEDICAUX ET ASSURANCES

Durant le séjour, le directeur du séjour fait l'avance des frais médicaux suivants : médecin, soins courants, médicaments. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture.

L'assurance que nous avons contractée auprès de la M.A.I.F. couvre notamment :

- les accidents et dommages causés à un tiers,
- les accidents dont le participant est victime,
- les frais de rapatriement sanitaire après accord des autorités médicales,
- les pertes, vol, détérioration d'objets de valeur déclarés (franchise de 150 €).

Ce contrat ne couvre pas :

- les pertes, vol, détérioration d'objets non déclarés,
- les frais médicaux en cas de maladie,
- la défaillance de prestataires extérieurs (transporteurs, gérants des lieux d'accueil, etc.).

VOYAGE

Nous organisons un voyage collectif pour nos séjours au départ de la gare de Tarbes mais les parents peuvent aussi amener directement leur enfant au centre à partir de 10h00 le premier jour du séjour, et le récupérer avant 17h00 le dernier jour du séjour

CONSIGNES SANITAIRES

Toutes les règles sanitaires édictées par l'Etat et par les autorités compétentes seront respectées sur le centre en cas de crise sanitaire (repas, hébergement, activités).